

## ENTREPRISES

## Bretagne Cerner l'effet des dragues sur le maërl

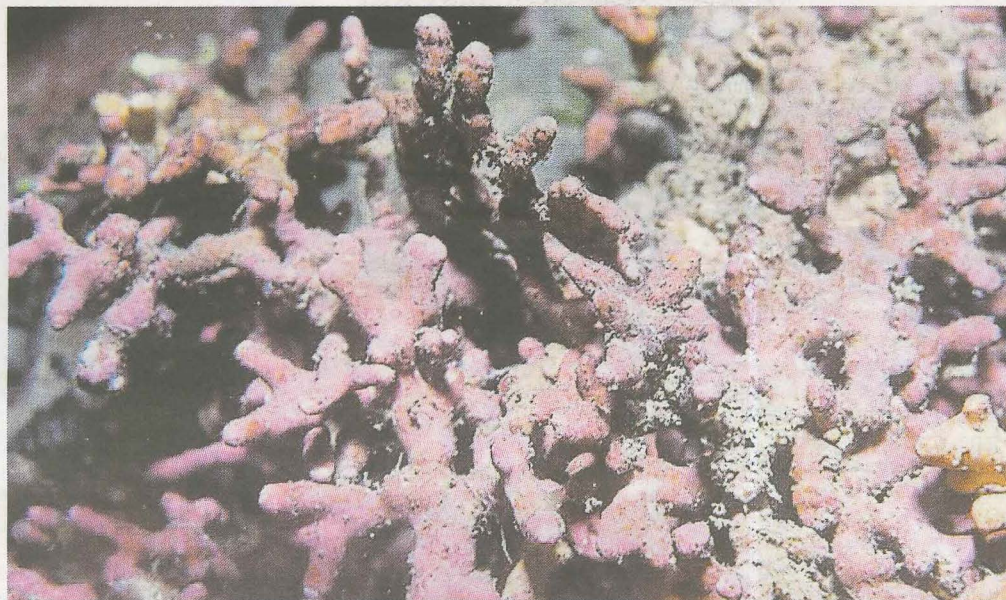
Il y a du maërl dans quasiment tous les sites Natura 2000 bretons. Sans attendre d'éventuelles mesures drastiques, les pêcheurs prennent les devants pour étudier comment le dragage des coquillages et les bancs de maërl peuvent faire bon ménage.

C'est parti pour 30 mois d'études, les pêcheurs sur le pont, pour comprendre les interactions entre pêche à la drague et bancs de maërl. Ces algues calcaires rouges se retrouvent dans 14 des 16 sites Natura 2000 bretons. Des sites sur lesquels une analyse des risques liés à la pêche s'impose, l'équivalent des études d'incidences sur les sites terrestres.

« On estime qu'il y a au moins 350 bateaux concernés par la pêche à la drague en zone Natura 2000 », indique Julien Dubreuil, du comité des pêches de Bretagne. Une flottille variée : chalutiers à langoustines pêchant un peu de coquille Saint-Jacques aux Glénan, chalutiers coquilliers de la baie de Saint-Brieuc, etc. Alors autant anticiper, avoir une vision précise de la situation, et être au cœur des études et des propositions de gestion.

C'est le sens du programme baptisé Decider (diagnostic des interactions engins habitats, drague, maërl), qui vise à donner des clés aux pêcheurs pour proposer des mesures concrètes, adaptées, basées sur des résultats scientifiques.

Financé en grande partie par France filière pêche et les régions de la façade atlantique, ce programme est porté par l'Agfia, en partenariat avec l'IJEM (avec Jacques Grall, spécialiste du maërl) et les comités des pêches



Le programme Decider étudie les effets de la pêche à la drague sur les bancs de maërl.

de Bretagne et de la façade Atlantique. « L'interaction dragues-maërl en Bretagne est un cas d'étude et vise à mettre les pêcheurs au cœur des études et actions de terrain », explique Élodie Etchegaray, de l'Agfia.

Plusieurs phases sont prévues, d'ici à la fin 2018. Après un état des lieux initial, des enquêtes auprès des pêcheurs sont menées pour recueillir leurs connaissances empiriques et leur vécu : mesures déjà en place, suggestions, comment ils perçoivent la fragilité du maërl...

Sa localisation aussi, car le maërl est mobile et les pêcheurs savent mieux où il se trouve par rapport aux études cartographiques non mises à jour.

Les études scientifiques sur le terrain porteront tour à tour sur quatre sites pilotes : la rade de Brest, Belle-Île, les Glénan et Saint-Brieuc, si possible en affrontant des navires de pêche professionnels. Le travail a débuté vendredi 1<sup>er</sup> avril en rade de Brest, site pilote pour caractériser les interactions dragues-maërl. « On va y tester trois types

de dragues, avec des intensités différentes », explique Julien Dubreuil. Drague à pétoncles à barres, drague à saint-jacques à dents, drague à praire à râtaux : les différences portent surtout sur la présence ou non de dents, leur nombre, épaisseur et hauteur, et le poids.

Trois navires de pêche sont impliqués : le *Strinkerez Dour* de Joël Pellé, l'*Eurvad* de Thierry Boissel et le *Mélanie-Vincent* de Marc Lars. Après un état de référence, l'état du banc sera observé 4 fois, avec plongées

et prélèvements, durant un an, « pour observer la résilience du banc selon les engins travaillés ».

Place ensuite à Belle-Île : « On va y comparer l'état du maërl entre un site pêché et un site non pêché. » Aux Glénan, il y aura sans doute besoin de réaliser de la cartographie, car les bancs sont mal connus. « Les pêcheurs vont orienter les choix d'études. »

Les actions pour limiter les dommages éventuels seront ensuite discutées avec les pêcheurs, en groupes de travail : faut-il faire évoluer les engins ? Leur utilisation ? Proposer des mesures spatio-temporelles (limiter la pêche selon des zones ou périodes sensibles)

« La démarche donnera lieu à un guide méthodologique sur les interactions entre engins et habitats », indique Élodie Etchegaray. Il ne s'agit pas d'aboutir aux choix de mesures, qui sont du rôle de l'État et des pêcheurs, mais ceux-ci seront en mesure de proposer des actions proportionnées, correspondant à la réalité. »

L'Agence des aires marines protégées et la Dreal, qui devront réaliser les analyses de risques, sont associées au comité de pilotage de ce programme.

Solène LE ROUX